



**PRÉFÈTE
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des Territoires
Service eau et environnement**

Affaire suivie par : Sophie MOREAU

Tél. : 05.49.06.89.36

Adresse mail : ddt-see@deux-sevres.gouv.fr

Niort, le **21 OCT 2022**

Motifs de la décision relative au projet d'arrêté interdépartemental définissant le programme d'actions visant à restaurer la qualité de la ressource en eau de la zone de protection de l'aire d'alimentation des captages (ZPAAC) des Lutineaux, tenant compte des observations du public.

La participation du public par voie électronique a eu lieu du 21 juillet 2022 au 7 septembre 2022 inclus. Pendant cette période, aucune observation n'a été reçue.

Le projet d'arrêté (ZPAAC) des Lutineaux a été modifié, en ajoutant l'association de protection de la nature Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE) à la liste des membres du comité de pilotage suite à sa demande.

L'arrêté préfectoral portant programme d'actions de la ZPAAC des Lutineaux sera publié pendant 3 mois, simultanément avec la synthèse de la participation et les motifs de la décision, sur les sites internet de l'État dans les départements des Deux-Sèvres et de la Vienne.

Le Directeur départemental,


Elisabeth BIGET-BREDIF